

Suite au courrier reçu de votre part annonçant la pose de nouveaux compteurs dans notre région, j'ai accepté la pose d'un LINKY à mon domicile, en demandant à garder les mêmes avantages qu'avec le compteur précédent. Celle-ci s'est faite le 12/08/2016.

Rien à dire sur les techniciens qui sont venus faire l'échange, ils ont bien fait leur travail, dans les temps prévus, et ont été très poli.

Par contre j'ai un gros souci avec le compteur LINKY car depuis qu'il a été posé j'ai déjà eu 16 coupures de courant intempestives, dont certaines de nuit, alors que je n'en avais eu qu'une depuis 2001, avec l'ancien compteur.

Or nous sommes tous deux appareillés pour insuffisance respiratoire et quand les machines s'arrêtent brutalement de nuit, c'est extrêmement angoissant.

De plus, nous rentrons de 3 semaines de cure thermale et apprenons par les voisins que 2 nouvelles coupures sont intervenues, et qu'ils sont venus réenclencher le compteur.

Notre congélateur plein a donc été décongelé, et nous ne savons pas combien de temps.

Pourtant les seuls appareils branchés étaient le frigidaire, le congélateur et le moteur de la piscine qui ne fonctionne actuellement qu'une heure par jour.

Ceci ne peut correspondre à une surconsommation. Aucun radiateur ni chauffe-eau ne fonctionnait.

Hier pour chauffer la maison nous avons allumé radiateur et pompe à chaleur, ma femme a fait tourner le lave-linge puis le sèche-linge sans problème; nous aurions pu être en surcharge à ce moment-là !

Ma puissance souscrite est de 15 KVA et je suis en triphasé.

Je n'ai rien changé dans mes consommations électriques, pas de nouvel appareil électrique.

J'ai donc l'honneur de vous demander à revenir à mon ancien compteur, ou de bien vouloir procéder au règlement de ces problèmes de mon compteur LINKY.

Copie à : 50 millions de consommateurs et à l'association anti LINKY d'Albi

*c'est le compteur defective : change!*

---